

Louhossoa



Luhuso

Tél : 0559933092 Fax 0559933498

Mail commune-de-louhossoa@wanadoo.fr

Conseil du 6 Juin 2016

Le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle de la mairie à 20 Heures sous la présidence M. Jean Pierre HARRIET Maire de la Commune de LOUHOSSOA

Etaient présents :

ALZURI Isabelle, DUCLOS Bernadette, DUPUY Gilbert, HARRIET Jean Pierre, MONGABURE Bernadette, IRIART BONNECAZE Carole, SAINT-PIERRE Marie Claire, OSPITAL Marie Dominique, SAPPARART Bertrand, LARRALDE Ximun, LARRONDE Irène, Conseillers

Etaient excusés :

HIRIART Alain, JAUREGUIBERRY Jean Louis, OLHAGARAY Michel, ROUX Laurent excusés

Secrétaire : ALZURI Isabelle

Travaux extension station d'épuration et demande de subventions

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de la mise en œuvre du schéma directeur d'assainissement, les actions structurantes à engager sur le système d'assainissement de Louhossoa (réseaux de collecte et station d'épuration) ont pour objectif la limitation de la dégradation de la qualité du milieu récepteur. La Mouline fait partie des rivières ciblées par l'Agence de l'Eau Adour Garonne sur lesquelles la réduction des pollutions d'origine domestique est une priorité.

Les actions à engager concernent :

- La limitation des déversements d'eaux usées au droit du déversoir d'orage par temps de pluie par des travaux de réduction des entrées d'eaux parasites : suppression des entrées d'eaux parasites par le réseau les branchements privés.
- la restructuration du système traitement des effluents (station d'épuration) pour permettre un niveau de rejet satisfaisant les objectifs de qualité de la Mouline et permettant de prendre en compte la pollution domestique actuelle et future selon les orientations du Plan Local d'Urbanisme (La capacité définitive de la station d'épuration autour de 1 000 EH sera définitivement arrêtée à partir des validations faites dans le cadre du PLU pour les zones à urbaniser répertoriées dans le zonage d'assainissement collectif).

La démarche est actuellement engagée avec l'aide du bureau d'études SCE en tant qu'assistant à maître d'ouvrage. L'ensemble du projet est estimé à ce stade de la réflexion à 900 000.00 €HT réparti comme suit : travaux station d'épuration pour 800 000.00 €HT, travaux de réhabilitation des réseaux pour 40 000.00 €HT, Assistance à Maîtrise d'Ouvrage et frais divers (études géotechniques, levés topographiques, ...) pour 60 000.00 €HT.

Dans le cadre de son 10^{ème} programme 2013-2018, l'Agence de l'Eau Adour Garonne, accompagne les collectivités sur ce type de projet à hauteur de 60%. Dans un but de reconquête de la qualité des eaux de masses d'eaux ciblées, dont la Mouline, l'Agence de l'Eau Adour Garonne peut faire bénéficier de taux exceptionnels d'aides jusqu'à 70% sur une

sélection de dossiers présentés dans le cadre d'un « Appel à projets ». Un dossier est à compléter et à déposer auprès de la délégation Pau avant le 30 Juin 2016.

Le Conseil Municipal après délibération décide :

D'engager le programme de travaux sur le système d'assainissement

D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'attribution des subventions possibles auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

D'autoriser Monsieur le Maire à déposer un dossier d'appel à projet auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour cette affaire avant le 30 Juin 2016

D'autoriser Monsieur le Maire à procéder à la demande de subvention auprès du Conseil Départemental et à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'établissement de ce dossier.

Adopté à l'unanimité,

**Pour copie conforme
Louhossoa le 8 juin 2016,
Le Maire
JP HARRIET**

